

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00069

Numéro SIREN : 799 078 969

Nom ou dénomination : 911 SAS

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2020 sous le numéro de dépôt 3864

911 SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 3, Chemin Maniron - ZA du Go
97450 Saint-Louis

R.C.S : Saint-Pierre 799 078 969

GREFFE DU COMMERCE

19 SEP. 2019

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
SAINT PIERRE - REUNION**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2019

Au siège social,
Le 28/06/2019, à 9 heures

- Monsieur Gérald Weigel, détenant 228 134 actions,
- Monsieur Ghislain Weigel, détenant 61 053 actions,
- Monsieur Amaury Weigel, détenant 2 673 actions,
- Monsieur Mickaël Hoareau, détenant 8 140 actions,
- RUN CROISSANCE, FCPR représentée par sa société de gestion, ACG Management, représentée par Mme Marguerite PHAN-PAPPALARDO, détenant 74 800 actions,
- RUN DEVELOPPEMENT, FCPR représentée par sa société de gestion, ACG Management, représentée par Mme Marguerite PHAN-PAPPALARDO, détenant 20 000 actions,
- NEOVERIS OUTRE MER 2011, FIP représentée par sa société de gestion, ACG Management, représentée par Mme Marguerite PHAN-PAPPALARDO, détenant 5 200 actions,

Les associés de la société 911 SAS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Le commissaire aux comptes régulièrement convoqué est présent.

Monsieur Gérald Weigel, préside la séance en qualité de Président de la 911 SAS et d'associé majoritaire

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de l'organe collégial de Direction ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes,
- Quitus à la gérance,

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale maintient de bloquer le compte courant d'associé de Monsieur Gérard Weigel à hauteur de 235 000 € jusqu'à la date de sortie des actionnaires RUN CROISSANCE, RUN DEVELOPPEMENT et NEOVERIS OUTRE MER 2011.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société ACP et le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Yannick JARRIER.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les Commissaires aux Comptes ont fait connaître par avance à la Société qu'ils accepteraient le renouvellement de leur mandat.

Résolution n° 7

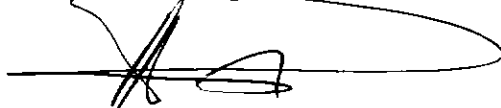
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

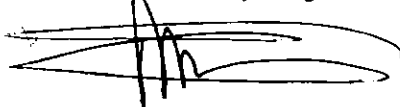
Monsieur Gérard Weigel - Président



Monsieur Ghislain Weigel



Monsieur Amaury Weigel



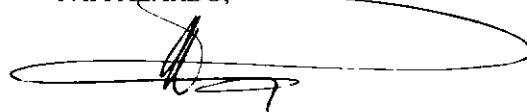
Monsieur Mickaël Hoareau



FCPR RUN Croissance
représentés par ACG Management SAS
elle-même par Mme Marguerite PHAN-PAPPALARDO,



FCPR RUN Développement
représentés par ACG Management SAS
elle-même par Mme Marguerite PHAN-PAPPALARDO,



FIP Néoveris Outre-Mer 2011,
représentés par ACG Management SAS
elle-même par Mme Marguerite PHAN-PAPPALARDO,

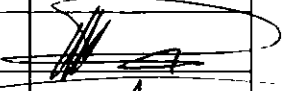
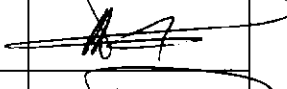
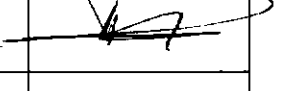


911 SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 3, Chemin Maniron - ZA du Gol
97450 Saint-Louis

R.C.S : Saint-Pierre 799 078 969

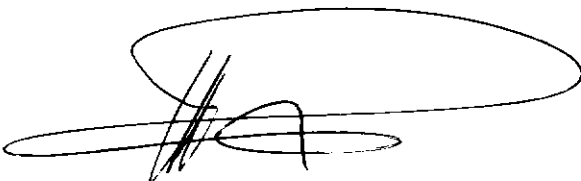
FEUILLE DE PRESENCE

A l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 28/06/2019

Associés Noms, prénoms	Actions	Voix	Mandataires	Signatures
Monsieur Gérald Weigel	228 134	228 134		
Monsieur Ghislain Weigel	61 053	61 053		
Monsieur Amaury Weigel	2 673	2 673		
Monsieur Mickaël Hoareau	8 140	8 140		
RUN Croissance, Représenté par Madame Marguerite PHAN-PAPPALARDO	74 800	74 800	GERALD WEIGEL	
RUN Développement, Représenté par Madame Marguerite PHAN-PAPPALARDO	20 000	20 000	GERALD WEIGEL	
NEOVERIS OUTRE MER, Représenté par Madame Marguerite PHAN-PAPPALARDO	5 200	5 200	GERALD WEIGEL	
TOTAL	400 000	400 000		

Sur les 400 000 actions composant le capital social, la feuille de présence fait apparaître que tous les associés sont présents ou représentés, et totalisent 400 000 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 400 000 voix.

Le Président





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Déclaration relative à l'exercice	01012018	et close le	31122018
Déclaration soumise pour le résultat d'exploitation du groupe			
Si PSE intervenant, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 911	
SIRET	7 9 9 0 7 8 9 6 9 0 0 0 1 8
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
3 Chemin Maniron ZA du GOL 97450 Saint Louis	

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET	
-------	--

Activités exercées	Collecte et traitement des eaux usées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	28070		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

E INDICATEUR DE LA DÉCLARATION (art. 223 quinquies C-1-1)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée ☒ EBP

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
KPMG			
Tél:		Tél:	
CGA/OMGA ou Viseur conventionné		Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné		Date: 06032019	
		Lieu: Saint Louis	
		Qualité et nom du signataire: M WEIGEL - Président	
		Signature:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065).

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SAS 911

31122018

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à Pour les SARL chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				Montant des sommes versées:			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
M WEIGEL GERALD ASSOCIE SALARIE ZA DU GOL 97450 SAINT LOUIS	228134	2018	23483				
M WEIGEL GHISLAIN ASSOCIE SALARIE 15 CHEMIN PORTAIL 97430 LE TAMPON	61053	2018	33631				
M WEIGEL AMAURY ASSOCIE SALARIE 178 CHEMIN NEUF 97430 LE TAMPON	2673	2018	37471				

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

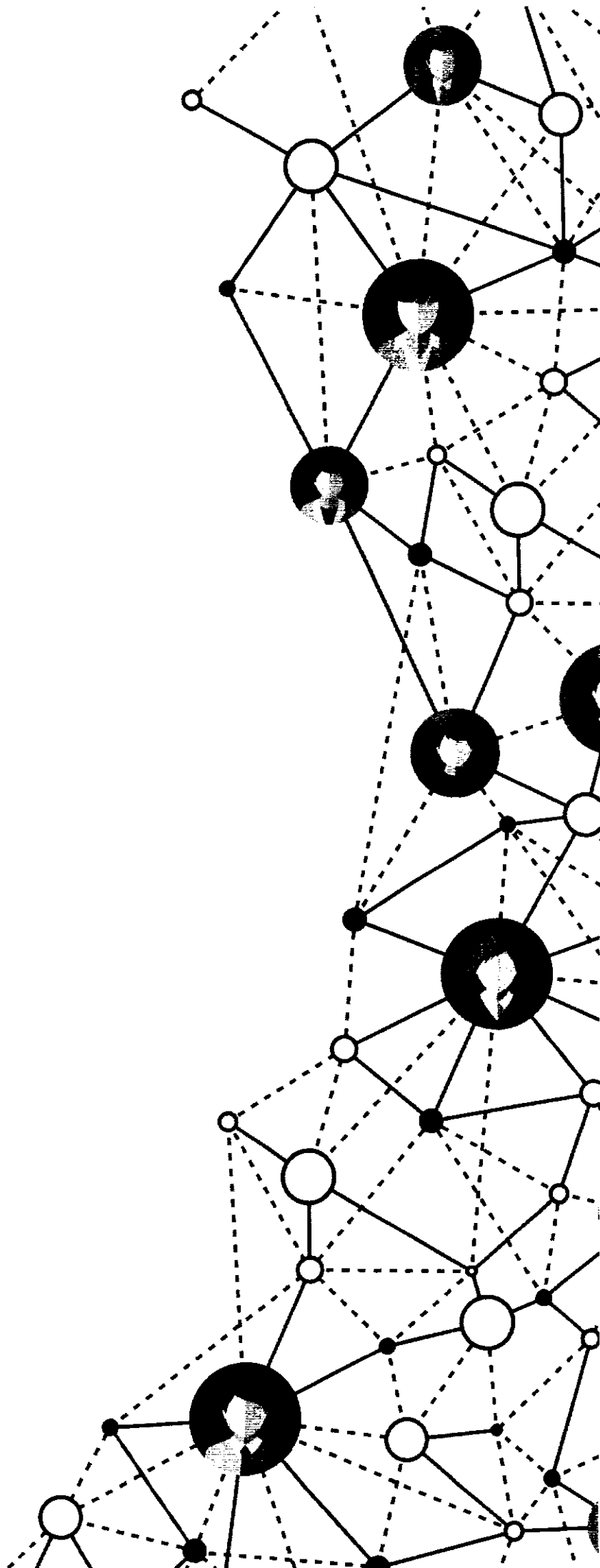
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Comptes annuels

911

31/12/2018

Ce document contient 12 pages



911

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Bilan actif (Détail)	8
1.5	Bilan passif (Détail)	9
1.6	Compte de résultat (Détail)	11

Comptes annuels



911

N° SIRET : 79907896900018

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018		Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	au 31/12/2017
Actif immobilisé	Capital souscrit non appelé			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			
	Terrains			
Actif circulant	Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			
	Participations évaluées par équivalence			
	Autres participations	3 503 220		3 503 220
	Créances rattachées à des participations			
	Titres immob. de l'activité de portefeuille			
Actif circulant	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	23 400		23 400
	TOTAL	3 526 620		3 526 620
	Total de l'actif immobilisé	3 526 620		3 526 620
	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
Actif circulant	TOTAL			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Clients et comptes rattachés	287 350		327 024
	Autres créances	2 889 859		3 117 876
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	TOTAL	3 177 209		3 444 900
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
	Instruments de trésorerie			
	Disponibilités	115 867		115 867
	TOTAL	115 867		115 867
Charges constatées d'avance				
Total de l'actif circulant		3 293 077		3 444 900
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF		6 819 697		6 971 520
Renvois :	(1) Dont droit au bail			
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)		2 870 060	3 110 560
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients

911

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé :	4 000 000	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	400 000	400 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	492 947	4 459
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	372 896	488 488
	Situation nette avant répartition	5 265 843	4 892 947
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		5 265 843	4 892 947
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles	505 625	505 625
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		310
	Emprunts et dettes financières divers (3)	469 622	469 622
	Total	975 247	975 557
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 141	6 026
	Dettes fiscales et sociales	104 150	147 522
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	468 314	949 466
	Instruments de trésorerie		
Total		578 605	1 103 015
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 553 853	2 078 573
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		6 819 697	6 971 520
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		968 000	968 000
à moins d'un an		585 853	1 110 573
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			310
(3) dont emprunts participatifs			

911

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
 01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises			
	Production vendue : - Biens			
	- Services	562 892	562 892	540 084
	Chiffre d'affaires net	562 892	562 892	540 084
	Production stockée			
	production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Subventions d'exploitation		296	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		5	1 594
	Autres produits			
		Total	563 194	541 679
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)		26 173	20 095
	Impôts, taxes et versements assimilés		6 430	5 754
	Salaires et traitements		408 825	371 377
	Charges sociales		62 420	82 755
	Dotations	- sur immobilisations	amortissements	
	d'exploitation	- sur actif circulant	provisions	
	Autres charges		3	
		Total	503 853	479 982
	Résultat d'exploitation	A	59 341	61 696
Part commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)		350 000	467 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total	350 000	467 000
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (5)		32 234	33 856
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total	32 234	33 856
	Résultat financier	D	317 765	433 143
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	377 106	494 839

911

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées
01/01/2018 31/12/2018

12 mois
12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total			
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		526
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total			526
Résultat exceptionnel		F	-526
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	5 824
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		4 210	488 488

Renvois

(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		1 594
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

911

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2018	31/12/2017
Autres participations			
26100000	Titres de participation - Vidange Service	3 014 320,00	3 014 320,00
26110000	Titres de participation - Est Assainissement	407 000,00	407 000,00
26120000	Titres de participation - SDCAOI	81 000,00	81 000,00
26130000	Titres de participation - sci fowei	900,00	900,00
TOTAL		3 503 220,00	3 503 220,00
Autres immobilisations financières			
27500000	Dépôts et cautionnements versés	23 400,00	23 400,00
TOTAL		23 400,00	23 400,00
Clients et comptes rattachés			
41110000	Clients	126 242,16	57 213,85
41810000	Clients - factures à établir	161 108,29	269 811,11
TOTAL		287 350,45	327 024,96
Autres créances			
44400000	Etat - Impôts sur les bénéfices	19 190,90	6 864,39
44583000	TVA à régulariser sur FNP	459,85	450,84
44586100	TVA à régulariser - Actif	148,00	0,00
46730000	SCI FOWEI	2 870 060,79	3 110 560,79
TOTAL		2 889 859,54	3 117 876,02
Disponibilités			
51210000	Banque BR	115 867,07	0,00
TOTAL		115 867,07	0,00

911

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Passif		31/12/2018	31/12/2017
Capital			
10100000	Capital	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL		4 000 000,00	4 000 000,00
Réserve légale			
10610000	Réserve légale	400 000,00	400 000,00
TOTAL		400 000,00	400 000,00
Report à nouveau			
11000000	Report à nouveau	492 947,83	4 459,58
TOTAL		492 947,83	4 459,58
Emprunts obligataires convertibles			
16100000	Emprunt obligataire convertible	500 000,00	500 000,00
16881000	Intérêts courus sur emprunt obligataire	5 625,00	5 625,00
TOTAL		505 625,00	505 625,00
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit			
51210000	Banque BR	0,00	310,28
TOTAL		0,00	310,28
Emprunts et dettes financières divers			
16810000	Emprunt BPI-France	468 000,00	468 000,00
16882000	Intérêts courus sur emprunt BPI	1 622,40	1 622,40
TOTAL		469 622,40	469 622,40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
40110000	Fournisseurs	271,25	271,25
40810000	Fournisseurs - factures non parvenues	5 869,85	5 754,84
TOTAL		6 141,10	6 026,09
Dettes fiscales et sociales			
42110000	Intéressement du personnel	0,00	7 386,38
42700000	Saisies sur Salaires	500,00	500,00
42820000	Provision Congès Payés	20 219,90	24 482,88
43100000	Sécurité sociale	14 277,14	40 847,00
43720000	Caisse de retraite	9 086,81	8 081,81
43730000	AGIRC	486,22	468,41
43740000	Caisse prévoyance cadres	2 424,66	1 602,19
43820000	Charges sociales sur CP	4 232,03	6 436,55
43860000	Autres charges sociales à payer	13 726,13	13 046,66
44551000	TVA à décaisser	5 185,00	1 913,00
44584000	TVA à régulariser sur FAE	12 621,39	21 842,28
44700000	Autres impôts, taxes et versements assimilés	17 017,00	17 017,00
44710000	FORMATION CONTINUE	1 890,15	1 635,64
44720000	Taxe d'apprentissage	2 154,00	1 864,00
44820000	Charges fiscales sur CP	329,58	399,07
TOTAL		104 150,01	147 522,87
Autres dettes			
45710000	Dividendes - WEIGEL Ghislain	0,00	7 437,26
45720000	Dividendes - WEIGEL Gérald	183 703,90	355 901,35
45730000	Dividendes - WEIGEL Amaury	1 450,13	1 450,13
45740000	Dividendes - HOAREAU Mickaël	0,00	4 410,41
45750000	Dividendes - FCPR RUN / FIP	0,00	135 000,00
46710000	VIDANGE SERVICE	187 887,81	356 494,63
46720000	Compte Intragroupe	95 272,73	88 772,73



Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Page : 10 / 12

911

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
Production vendue (services)				
70600000	Prestations de services	562 892,57	540 084,83	4.22
TOTAL		562 892,57	540 084,83	4.22
Reprise amort. prov. et transferts de charges				
79124000	Transfert de charges de personnel	296,21	0,00	NS
TOTAL		296,21	0,00	NS
Autres produits d'exploitation				
75800000	Produit divers de gestion courante	5,98	0,54	NS
77258000	Produits sur exercices antérieurs	0,00	1 594,00	-100
TOTAL		5,98	1 594,54	-99.62
Autres achats et charges externes				
61600000	Primes d'assurance	5 416,96	9 765,64	-44.53
61610000	Primes d'assurance	4 421,46	0,00	NS
62260000	Honoraires comptables	3 074,00	3 084,00	-0.32
62261000	Honoraires cac	5 516,00	5 408,00	2
62262000	Honoraires divers	5 600,00	0,00	NS
62500000	Déplacements, missions et réceptions	0,00	88,00	-100
62600000	Frais postaux et frais de télécommunications	485,26	0,00	NS
62700000	Services bancaires et assimilés	1 561,67	1 698,55	-8.06
62880000	DIVERS	98,35	51,43	91.23
TOTAL		26 173,70	20 095,62	30.25
Impôts, taxes et versements assimilés				
63110000	Formation continue	1 742,07	1 507,50	15.56
63120000	Taxe d'apprentissage	2 154,00	1 864,00	15.56
63130000	Formation continue	0,00	405,90	-100
63511000	CFE - CVAE	2 534,00	1 977,00	28.17
TOTAL		6 430,07	5 754,40	11.74
Salaires et traitements				
64100000	REMUNERATIONS PERSONNEL	344 902,03	296 422,89	16.35
64110000	Intéressement du personnel	68 630,63	65 233,28	5.21
64120000	Congés payés	-4 262,98	8 003,89	-153.26
64130000	Primes et gratifications	16 093,09	14 406,55	11.71
64950000	CICE	-16 536,96	-12 689,00	30.33
TOTAL		408 825,81	371 377,61	10.08
Charges sociales				
64510000	Cotisations à l'URSSAF	42 994,90	51 367,72	-16.3
64511000	Cotisations CSG / CRDS intéressement du personnel	-4 646,24	7 984,57	-158.19
64530000	Cotisations aux caisses de retraites	21 259,20	18 715,19	13.59
64540000	Cotisations aux ASSEDIC	1 203,31	1 167,54	3.06
64580000	Charges sociales / fiscales sur Congés Payés	-2 274,01	2 702,69	-184.14
64750000	Cotisations médecine du travail	752,00	658,00	14.29
64760000	Caisse prévoyance cadres	822,47	814,38	0.99
64800000	Autres charges de personnel	2 339,26	0,00	NS
64810000	Autres charges de personnel	-30,27	-654,91	-95.38
TOTAL		62 420,62	82 755,18	-24.57
Autres charges d'exploitation				
65800000	Autres charges de gestion courante	3,56	0,00	NS
TOTAL		3,56	0,00	NS
Produits financiers de participation				

911

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
76100000	Produit des participations	350 000,00	467 000,00	-25.05
TOTAL		350 000,00	467 000,00	-25.05
Intérêts et charges assimilées				
66100000	Charges d'intérêt - emprunt BPI	9 734,40	11 356,80	-14.29
66110000	Charges d'intérêt - Emprunt obligataire	22 500,00	22 500,00	
TOTAL		32 234,40	33 856,80	-4.79
Charges exceptionnelles op. gestion				
67120000	Amendes et pénalités	0,00	291,00	-100
67180000	Charges exceptionnelles - RSF	0,00	235,90	-100
TOTAL		0,00	526,90	-100
Impôts sur les bénéfices				
69510000	Impôt sur les sociétés	4 210,45	5 824,61	-27.71
TOTAL		4 210,45	5 824,61	-27.71

ACP

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

SAS 911
Zone d'activité du Gol
03, chemin Maniron
97450 Saint Louis

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Saint Denis, le 15 avril 2019

Le commissaire aux comptes,

ACP Société de Commissariat aux comptes
SARL au capital de 7 500 €
53 rue Victor Mac Auliffe
97400 SAINT-DENIS
Siret : 479 736 316 00031 - APE : 6920 Z
Patrick PATCHEZ

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316 RCS Saint Denis

*Contr. ré conforme
à l'original
A Saint Louis le 5/5/20*



6. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Prime d'émission, part du brut	Quote- Valeur brute	Valeur nette détenus	Valeur des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions H.T. du dernier exercice clos	C.A. Résultat	Dividendes encassés dans l'ex
VIDANGE	712	238	100%	3 014	3 014		6 196	890	350
EST ASSAINISSEMENT	5	61	100%	407	407		473	19	
S.D.C.A.O.I.	1	-60	100%	81	81		240	17	
SCI FOWEI	1	-29	90%	1	1		0	-91	

RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	13 726
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	51 625

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	562 893	-	562 893
Chiffre d'affaires net	562 893	-	562 893

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 16 537€.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 4 210€ (pour la part du CICE utilisé pour réduire le solde d'IS à payer).

Le solde de 12 327€ correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Le CICE a contribué à l'amélioration de notre fonds de roulement à hauteur de 16 537€.

5. Autres informations

5.1. Engagement retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au 31/12/2018. Impact non significatif.

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	20 220
Charges sociales provisionnées	4 232
Charges fiscales provisionnées	330
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	7 247
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	5 870

2.2.3. Charges à payer

TOTAL	1 553 853	553 853	908 000	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Autres dettes	283 161	283 161	-	-
Groupe et associés	185 154	185 154	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	21 391	21 391	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
TVA	17 806	17 806	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	44 233	44 233	-	-
Personnel et comptes rattachés	20 720	20 720	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	6 141	6 141	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	469 622	1 622	468 000	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-



Annexe aux comptes annuels

	publiques	Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers	2 870 061	-	-	2 870 061
	Charges constatées d'avance	-	-	-	-
TOTAL			3 200 610	307 149	2 893 461

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	4 000 000	-	-	4 000 000
Primes, réserves et écarts	400 000	-	-	400 000
Report à nouveau	4 460	488 488	-	492 948
Résultat	488 488	372 896	488 488	372 896
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	4 892 948	861 384	488 488	5 265 844

Le capital est composé de 400 000 actions de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de versement de dividendes.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	505 625	5 625	500 000	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				

Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	161 108
RFR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	161 108

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an ou plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	23 400	-	23 400
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	287 350	287 350	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat et autres collectivités	Impôt sur les bénéfices	19 191	19 191
		Taxe sur la valeur ajoutée	608	608
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Actif immobilisé (non amortissable)

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 526 620			3 526 620
TOTAL	3 526 620			3 526 620

2.1.2. Amortissements et dépréciations

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.1.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	

Durées	01/01/2017	31/12/2017	31/12/2018	12 mois	12 mois
Periodes	01/01/2017	31/12/2017	31/12/2018	12 mois	12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total		Exercice précédent	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Charges exceptionnelles	Reprises sur provisions et transferts de charge				
	Total				
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Résultat exceptionnel	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	Total				
Résultat exceptionnel		F			
Participation des salariés aux résultats		G			
Impôt sur les bénéfices		H			
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			4 210		5 824
Renvois					
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs				
	incidence après impôt des corrections d'erreurs				
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs				
	incidence après impôt des corrections d'erreurs				
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier				
	- redevances de crédit-bail immobilier				
(4) Dont produits concernant les entités liées					
(5) Dont intérêts concernant les entités liées					
Total			372 896		488 488
Exercice précédent					1 594

911

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	562 892		562 892	540 084
	Chiffre d'affaires net	562 892		562 892	540 084
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			296	
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5	1 594
	Autres produits				
	Total			563 194	541 679
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			26 173	20 095
Charges d'exploitation (2)	Impôts, taxes et versements assimilés			6 430	5 754
	Salaires et traitements			408 825	371 377
	Charges sociales			62 420	82 755
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements		
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
	• pour risques et charges				
	Autres charges			3	
	Total			503 853	479 982
Résultat d'exploitation A				59 341	61 696
Opér. courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			350 000	467 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	Total			350 000	467 000
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			32 234	33 856
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			32 234	33 856
Résultat financier D				317 765	433 143
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT : (+ A + B - C + D) E				377 106	494 839

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé :	4 000 000)	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Reserves		
	Reserve légale	400 000	400 000
	Reserves statutaires		
	Reserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	492 947	4 459
Aut. fonds propres	Resultats antérieurs en instance d'affectation		
	Resultat de la période (bénéfice ou perte)	372 896	488 488
	Situation nette avant répartition		
	Subvention d'investissement	5 265 843	4 892 947
	Provisions réglementées		
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total	5 265 843	4 892 947
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles	505 625	505 625
	Autres emprunts obligataires		310
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	469 622	469 622
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total	975 247	975 557
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 141	6 026
	Dettes fiscales et sociales	104 150	147 522
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	468 314	949 466
Ecart de conversion passif	Autres dettes		
	Instrument de trésorerie		
	Total	578 605	1 103 015
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 553 853	2 078 573
TOTAL DU PASSIF	Credit-bail immobilier	6 819 697	6 971 520
	Credit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),		
	à plus d'un an		
	à moins d'un an		
	Renovis : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	585 853	968 000
	(3) dont emprunts participatifs		1 110 573
			310

911

N° SIRET : 79907896900018

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	3 503 220		3 503 220	3 503 220
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	23 400		23 400	23 400
	TOTAL	3 526 620		3 526 620	3 526 620
Total de l'actif immobilisé		3 526 620		3 526 620	3 526 620
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	287 350		287 350	327 024
	Autres créances	2 889 859		2 889 859	3 117 876
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	3 177 209		3 177 209	3 444 900
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement				
	(dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	115 867		115 867	
	TOTAL	115 867		115 867	
Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant		3 293 077		3 293 077	3 444 900
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		6 819 697		6 819 697	6 971 520
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				2 870 060	3 110 560
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

ACP

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Denis, le 15 avril 2019

Le commissaire aux comptes,

ACP

ACP
Société de Commissariat aux comptes
SARL au capital de 7 500 €
53 rue Victor Mac Auliffe
97400 SAINT-DENIS
Siret : 479 736 316 00031 - APE : 6920 Z
Patrick PATCHEZ

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316 RCS Saint Denis

ACP

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

.../...

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316 RCS Saint Denis



53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante : le tableau relatif aux délais de paiement des factures reçues et non réglées au 31 décembre 2018 n'a pas été fourni dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

ACP

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

SAS 911

Zone d'activité du Gol
03, chemin Maniron
97450 Saint Louis

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « 911 » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316 RCS Saint Denis

SAS 911

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Cabinet ACP
Société de Commissariat aux Comptes,
Membre de la Compagnie régionale de la Réunion
53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis
B 479 736 316 RCS Saint Denis

2053864

911 SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 3, Chemin Maniron - ZA du Gol
97450 Saint-Louis

R.C.S : Saint-Pierre 799 078 969

Rapport de gestion de l'organe collégial de Direction sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Lors de cette Assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **562 892** Euros contre **540 084** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de refacturation des charges aux différentes filiales du Groupe.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **503 853** Euros pour l'exercice, contre **479 982** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **26 173** Euros au 31/12/2018 contre **20 095** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **6 430** Euros au 31/12/2018 contre **5 754** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **408 825** Euros au 31/12/2018 contre **371 377** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **62 420** Euros au 31/12/2018 et **82 755** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2018 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **317 765** Euros, contre **433 143** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2018, contre **- 526** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **372 896** Euros contre un bénéfice de **488 488** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société poursuit son développement.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société détient 100% des actions des sociétés Vidange Service, Est Assainissement et SDCAOI.

Vidange Service :

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **6 196 093** Euros contre **5 281 489** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de services dans la collecte et le traitement des eaux usées.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **5 115 710** Euros pour l'exercice, contre **4 750 237** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **2 305 019** Euros au 31/12/2018 contre **2 121 747** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **127 247** Euros au 31/12/2018 contre **65 247** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **1 731 414** Euros au 31/12/2018 contre **1 630 258** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **230 712** Euros au 31/12/2018 et **305 681** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **157 052** Euros au 31/12/2018 contre **156 402** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-29 433** Euros, contre **-22 274** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **13 287** Euros au 31/12/2018, contre **9 820** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **889 601** Euros contre un bénéfice de **516 347** Euros au titre du précédent exercice.

Est Assainissement :

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **472 854** Euros contre **534 739** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de services dans la collecte et le traitement des eaux usées.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **454 933** Euros pour l'exercice, contre **464 390** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **142 541** Euros au 31/12/2018 contre **170 682** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **2 935** Euros au 31/12/2018 contre **3 361** Euros pour l'exercice précédent.

- Les salaires et traitements ressortent à **224 260** Euros au 31/12/2018 contre **206 903** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **47 679** Euros au 31/12/2018 et **42 260** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **2 658** Euros au 31/12/2018 contre **2 910** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **230** Euros au 31/12/2018, contre **-3 445** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **18 706** Euros contre un bénéfice de **68 349** Euros au titre du précédent exercice.

SDCAOI :

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **239 908** Euros contre **216 626** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de services dans l'ingénierie et les études techniques.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **222 993** Euros pour l'exercice, contre **229 378** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements ressortent à **0** Euros au 31/12/2018 contre **789** Euros pour l'exercice précédent.
- Les autres achats et charges externes ressortent à **95 535** Euros au 31/12/2018 contre **97 761** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **2 463** Euros au 31/12/2018 contre **2 624** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **95 323** Euros au 31/12/2018 contre **90 986** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **24 920** Euros au 31/12/2018 et **24 487** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **4 736** Euros au 31/12/2018 contre **8 862** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2018, contre **-281** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **17 452** Euros contre une perte de **12 473** Euros au titre du précédent exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **3 526 620** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **0** Euros, soit un montant net de **3 526 620** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **3 526 620** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

- Les créances et disponibilités nettes sont de **3 293 077 Euros**, contre **3 444 900 Euros** pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **5 265 843 Euros**, contre **4 892 947 Euros** pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **1 553 853 Euros** contre **2 078 573 Euros** l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **563 194 Euros** au 31/12/2018, contre **541 679 Euros** pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **59 341 Euros**, contre **61 696 Euros** au titre de l'exercice précédent.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2018** fait ressortir un **bénéfice** de **372 896.15 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **492 947.83 Euros** soit un total de **865 843.98 Euros**. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **695 843.98 Euros**
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de **170 000 Euros**

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués aux personnes physiques sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

- Exercice clos le 31/12/2015 : 70 000,00 Euros ;
- Exercice clos le 31/12/2016 : 540 000,00 Euros ;
- Exercice clos le 31/12/2017 : 0 Euros.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

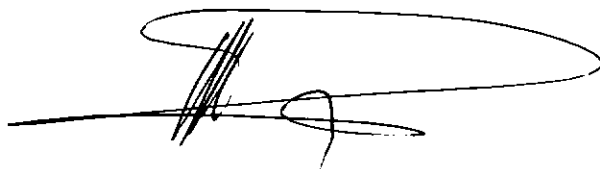
RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de Commissaire aux comptes titulaire de la société ACP et suppléant de Monsieur Yannick JARRIER viennent à expiration à l'issue de la présente réunion. La société ACP et Monsieur Yannick JARRIER en sollicitent le renouvellement pour une période de six exercices.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à Saint-Louis
Le 11/06/2019

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a loop on the right, and a series of diagonal strokes on the left.

POUVOIR

Je soussignée, Madame Ngoc Anh Marguerite PHAN-PAPPALARDO, Directeur d'investissements au sein d'ACG MANAGEMENT, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1.567.083 €, dont le siège social est à Marseille (13272 cedex 08), 6 allées Turcat Méry – CS 40025, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro B 432 544 773 (ci après désignée "**la Société**"), société de gestion des FIP Outre-Mer 2011, FPCI Run Croissance et FPS Run Développement (ci-après les "**Fonds**"), actionnaire de la société 911, société par actions simplifiée au capital de 4 000 000 €, dont le siège social est 3 Chemin Maniron – ZA du Gol 97450 Saint-Louis, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Pierre sous le n°799 078 969,

Ayant reçu pouvoir, avec faculté de subdélégation, le 20 mai 2019, de la part de Monsieur Arnaud CHIOCCA, Directeur des Investissements de la Société,

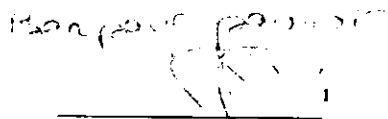
Donne par les présentes, pouvoir à : Monsieur Gérard WEIGEL

- à l'effet de représenter les Fonds à l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit se tenir le 28 juin 2019 à 9h00 au siège social, où il sera délibéré sur l'ordre du jour figurant sur la convocation en date du 11 juin 2019.
- pour voter favorablement aux six résolutions (*texte des résolutions ci-joint*)

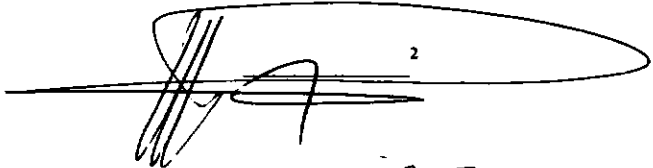
Dans le cas où cette Assemblée Générale ne pourrait délibérer à la majorité requise, le présent pouvoir sera valable pour l'Assemblée réunie ultérieurement sur seconde convocation avec le même ordre du jour.

Par suite, examiner tous documents, intervenir dans tous les débats, prendre part à tout vote et, plus généralement, faire le nécessaire.

Fait à Marseille, le 27 juin 2019

Bon pour pouvoir


Ngoc Anh Marguerite PAPPALARDO

"Bon pour acceptation de pouvoir"
Fait à SAINT-LOUIS
le 28 JUIN 2019

GERARD WEIGEL

¹ Signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir"

² Signature précédée de la mention "Bon pour acceptation du pouvoir"